

ACTION URGENTE

VENEZUELA. LA CAMPAGNE EN FAVEUR D'UN PRISONNIER D'OPINION CONTINUE

Le prisonnier d'opinion et syndicaliste Rubén González est détenu arbitrairement depuis le 29 novembre 2018. Son procès a été entaché d'irrégularités et, en août 2019, il a été condamné par un tribunal militaire en dépit de son statut de civil. Ses problèmes de santé ont été aggravés par son placement en détention et il a été privé des soins médicaux dont il a besoin de toute urgence. Aucune évolution n'a été constatée dans son affaire. Amnesty International continuera de surveiller sa situation et de plaider en faveur de sa libération sans condition.

Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels.

Rubén González est un militant des droits du travail et un défenseur des droits humains vénézuélien qui est pris pour cible depuis des années par le gouvernement vénézuélien en raison de son militantisme et de son travail de défense des droits du travail. Il a été arrêté le 29 novembre 2018, à la suite d'allégations selon lesquelles il aurait attaqué un militaire qui essayait de l'arrêter. En août 2019, il a été condamné à cinq ans et neuf mois d'emprisonnement. Son procès devant un tribunal militaire et le manque d'éléments de preuve de sa responsabilité pénale bafouent les garanties d'une procédure régulière. Ces poursuites interviennent dans un contexte d'arrestations arbitraires généralisées visant des personnes qui critiquent le gouvernement ou défendent leurs droits fondamentaux.

Rubén González est actuellement détenu dans l'État de Monagas, dans l'est du Venezuela. Sa famille et ses avocats ont à plusieurs reprises demandé qu'il bénéficie de soins médicaux pour ses graves problèmes de santé, car il souffre notamment d'une insuffisance rénale et d'hypertension. Le refus des autorités de lui accorder des soins adaptés a mis sa vie en danger. Rubén González ne reçoit en outre pas suffisamment d'eau et de nourriture en prison et sa famille doit venir lui en apporter. En raison de la pandémie de COVID-19 et des graves pénuries de carburant au Venezuela, la famille de Rubén González n'a pas été en mesure de lui rendre visite aussi régulièrement.

Le 12 juin 2020, le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a publié un [avis](#) sur l'affaire de Rubén González (document des Nations unies A/HRC/WGAD/2020/18), déclarant que sa détention était arbitraire et qu'il s'agissait de la continuité de la politique d'attaques contre des militant-e-s des droits du travail. Le Groupe a demandé sa libération immédiate et l'octroi de réparations.

Nous remercions les militant-e-s pour l'attention qu'ils ont portée au cas de Rubén González jusque-là et les encourageons à continuer de faire campagne en sa faveur jusqu'à ce qu'il soit libéré sans condition, comme demandé dans son dossier. Grâce à vos actions de plaidoyer, des organismes internationaux de défense des droits humains ont pris note de son affaire et les violations des droits humains commises par le gouvernement ne resteront pas sans réaction. Amnesty International continuera de surveiller sa situation et de plaider en faveur de sa libération sans condition.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Rubén González (il)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 004/20.

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr53/1713/2020/fr>

